

Terrain communal situé angle rue du Languedoc et avenue de l'Île de France - Cession gratuite à la SAFC

M. LE DÉPUTÉ-MAIRE, Rapporteur : Dans le cadre des objectifs définis par la loi d'orientation sur la Ville, un projet de création de commerces de quartier a été mis en place par la SAFC et la Ville de Besançon dans le quartier de Planoise.

Un local commercial sera créé en rez-de-chaussée de l'immeuble sis 1 rue du Languedoc. Ce projet apparaît de nature à améliorer significativement l'image de l'immeuble. Par ailleurs, il apportera en plus de sa fonction de commerce de proximité, un confort à la vie sociale des résidents de l'ensemble du quartier «Languedoc-Vivarais».

L'opération nécessite une extension d'une partie du rez-de-chaussée de l'immeuble, qui sera réalisée sur la parcelle cadastrée section EN n° 124, propriété de la Ville. C'est pourquoi il convient de procéder à la cession gratuite d'une surface d'environ 50 m² (qui sera arrêté après l'établissement du document d'arpentage) au profit de la SAFC. En contrepartie la SAFC sera chargée de l'aménagement des abords.

Les frais seront à la charge de l'acquéreur.

Sur avis favorable de la Commission d'Urbanisme, le Conseil Municipal est invité à :

- autoriser la cession d'une partie de la parcelle cadastrée section EN n° 124, propriété de la Ville, au profit de la SAFC, aux conditions définies ci-dessus,

- autoriser M. le Député-Maire à signer l'acte à intervenir.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, adopte cette proposition.